

PROCES VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DU SAMEDI 10 JUILLET 2021

Présents : Didier BIZORD, Matthieu GONDELLON, Valérie DUPIN, Patricia RAYMONDEAU, Maryse BARGUES, Régine HANDY

Excusés : Bruno FLEURY, Norbert MATTIUZZO

Assistent : Aurélie MILHE, Directrice administrative et de projets et Arnaud CLEDAT, Responsable Finances

Le quorum étant atteint, le Bureau Directeur peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 10h00 sous la présidence de Didier BIZORD.

CALENDRIER GENERAL DE LA LIGUE SAISON 2021/2022

- Le calendrier général prévisionnel de la Ligue est présenté. Il est susceptible de modifications suivant d'éventuels impératifs. Une alternance se fera entre le présentiel et le distanciel tant pour les BD que pour les CA. Les conseils d'administration se dérouleront au plus près du Siège de la Ligue. Concernant le déroulement de ces réunions (BD et CA), tout document non transmis dans les délais et relatif à un point de l'ordre du jour ne sera pas traité. Les Conseils de territoire ainsi que les réunions de secteurs seront décentralisées. Ce calendrier sera sur Office 365. Chaque responsable d'axe le complètera.

COMMUNICATION EXTERNE ET INTERNE

- Communication externe :** Le contrat de notre apprenti en charge de la gestion veille des réseaux sociaux arrivant à échéance le 30 août, se pose la question soit de reprendre un apprenti, soit d'opter pour une sous-traitance après cette date. Le choix s'est porté pour une sous-traitance. Notre apprenti prenant le statut d'auto-entrepreneur à partir du 1er septembre, une rencontre officielle s'est déroulée avec M. le Président. Il en découle qu'il se propose de continuer à réaliser la gestion veille des réseaux sociaux et le reste à la carte en fonction de nos besoins.
- Communication interne :** Dans le cadre des PPF Filles et Garçons, il apparaît indispensable de fixer des réunions avec des objectifs et des points de situation. 3 réunions (PPF Filles, PPF Garçons, PPF Arbitrage) en visio d'une heure chacune dans l'année seront fixées par M. le Président. A compter du 1er septembre, tout compte rendu de réunions organisées soit par les professionnels de la Ligue, soit par les CTS sera systématiquement adressé à tous les membres du BD. Un courrier partira dans ce sens aux professionnels et CTS de la Ligue ; l'objectif étant que chaque membre dispose de toutes les informations. De même, à compter du 1er septembre, devant la difficulté à faire le lien entre les ordres de mission et les demandes de remboursements de frais du fait de l'absence de certains documents, le BD a statué de la façon suivante :
 - Déplacement individuel : un ordre de mission doit être établi par le salarié. Il sera joint à la note de frais obligatoirement.
 - Réunion à l'extérieur : c'est l'engagement de dépenses qui fera office d'ordre de mission.

ETR

Pour l'année 2021-2022, une organisation va être mise en place afin de reconstruire l'ETR qui doit répondre aux demandes politiques du Bureau Directeur autour des grands axes du territoire. L'organisation sera la suivante : Mise en place d'un binôme : 1 CTS coordinateur + 1 élu : Objectifs : fixer les dates de réunion, l'ordre du jour, établir les convocations, les thématiques...

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE

174, AVENUE DU TRUC - 33700 MERIGNAC
T. +33 (0)5 56 79 67 67 - 6000000@ffhandball.net - www.nouvelleaquitaine-handball.org/

Association loi 1901 - N° Siret : 335.013.504.00022 / N° APE : 9312 Z

Création d'un groupe avec tous les CTS + de nouveaux élus, à l'intérieur duquel des groupes de travail seront créés avec de la transversalité. La 1ère réunion aura lieu en septembre et un bilan sera tiré en juin. Les groupes de travail s'organisent entre ces 2 dates.
1ère réunion fixe la stratégie et présente des objectifs et la dernière fait un compte rendu et en tire un bilan.
L'élu du Binôme est Matthieu Gondellon.
Le Bureau Directeur fixe la stratégie à développer pour l'année ainsi que les thématiques retenues.
Une réunion des CTS pour information et présentation aura lieu.

VOTES DECISIONS BD -CA

- Les votes en BD/ CA sont définis statutairement.
Tout vote en BD concernant des engagements de dépenses, des créations d'emploi, fusion de structures, doit être validé par le conseil d'Administration.
Lors d'un vote négatif en Bureau Directeur, il n'y a pas de présentation en Conseil d'Administration.
Cas particulier des conventions pour lesquelles, alors que dans le document FFHB l'avis du CA est demandé, le règlement interne de la FFHB stipule que l'avis du CTS est prioritaire.

Prochain Bureau Directeur : 24 septembre 2021

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h

Didier BIZORD

Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball



Maryse BARGUES

Secrétaire Générale Adjointe de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball



Diffusion : Membres du Conseil d'Administration, Salariés Ligue et CTS, Présidents Comités Départementaux, Mise en ligne sur le site de la Ligue.

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE

174, AVENUE DU TRUC – 33700 MERIGNAC
T. +33 (0)5 56 79 67 67 – 6000000@ffhandball.net – www.nouvelleaquitaine-handball.org/

Association loi 1901 – N° Siret : 335.013.504.00022 / N° APE : 9312 Z